

COMMUNE DE NEUVIC SUR L'ISLE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire,
salle du centre multimédia de Neuvic - rue des Frères Pouget

Vendredi 7 mars 2025

18 heures 30

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance et présentation pour approbation du procès-verbal de la précédente séance du mercredi 15 janvier 2025.

Compte rendu des décisions dans le cadre de la délégation de compétences au maire au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Comptes et éléments financiers

- I. Présentation pour approbation des comptes financiers uniques (CFU)
 - a. Budget principal
 - b. Budget annexe : service assainissement
 - c. Budget annexe : lotissement des Chênes
- II. Présentation pour approbation du compte de gestion du budget annexe : résidence autonomie
- III. Présentation pour approbation du compte administratif du budget annexe : résidence autonomie
- IV. Débat d'Orientation Budgétaire
- V. Projet de création d'un pôle de pratiques artistiques – actualisation du plan de financement
- VI. Proposition de souscription d'un emprunt de 350 000 € pour financer les investissements prévus au budget
- VII. Cimetière – tarification des cavurnes

Affaires générales

- VIII. Autorisation d'ouverture des commerces de détail non alimentaire, douze dimanches par an
- IX. Convention pour le contrôle technique des appareils de lutte contre l'incendie avec le SDIS
- X. Convention d'assistance administrative de l'ATD 24 pour la rédaction du RPQS et la saisie sur SISPEA
- XI. Convention d'achat de biens mobiliers : rachat du matériel du Docteur Fournier
- XII. Présentation de la convention à intervenir avec l'association Ricochets pour l'entretien des espaces verts de la commune année 2025
- XIII. Bibliothèque : adhésion à l'informatisation documentaire en réseau par la BDDP
- XIV. Présentation de la charte du bibliothécaire volontaire

Affaires domaniales

- XV. Déclassement et intégration dans le domaine privé communal d'un immeuble : ancien Ehpad

Affiché le 28 février 2025